

Inspection académique de Vaucluse
Division de la valorisation des ressources humaines
Dossier suivi par : Christelle GAILLARD

Références : note de service n°2011-235 du 15 décembre 2011 publiée au bulletin officiel n°3 du 19 janvier 2012

Avignon, le 24 janvier 2012

A l'attention des enseignants du 1^{er} degré

Objet : modalités du mouvement et d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (Erea) et de directeur d'école régionale du premier degré (ERPD)

J'attire votre attention sur la parution au bulletin officiel n°3 du 19 janvier 2012 de la note de service portant mention des modalités du mouvement et d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (Erea) et de directeur d'école régionale du premier degré (ERPD).

Attention :

Les demandes, constituées selon les modèles annexés à la note de service, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à l'inspection académique - DVRH pour le **6 février 2012**, délai de rigueur.

Le chef de la DVRH
Gabriel DUBOC